



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Draguignan (83)  
28 Rue Georges Cisson  
83300 Draguignan

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE**

TRAVAUX

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Draguignan (83)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21830050700017

**Code postal / Ville :** 83300 Draguignan

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 25.056

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Carole Cosson - Tél : +33 494602094 - Mail : [mp@ville-draguignan.fr](mailto:mp@ville-draguignan.fr)

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : formulaire DC1 Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : dernière version du, dûment complété, ou un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que la candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicap

Capacité économique et financière : handicap Un formulaire DC2 dans Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : sa dernière version dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, il devra le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

Capacités techniques et professionnelles : Une liste des Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** **Mardi 30 septembre 2025 - 12:00**

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** 1. Le prix: 70 %

2. la valeur technique: 30 %

**Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Création d'un mur Chemin de Font Clovisse à Draguignan Relance suite à consultation déclarée sans suite

**Classification CPV :** 45262620

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Création d'un mur Chemin de Font Clovisse à Draguignan Relance suite à consultation déclarée sans suite

**Lieu principal d'exécution :** Chemin de Font Clovisse à Draguignan

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

### **Autres informations complémentaires :**

La durée maximum globale des travaux est de 10 semaines. Autres informations complémentaires : Une visite des lieux est préconisée afin de permettre aux opérateurs économiques une parfaite connaissance des lieux et d'éventuelles contraintes. Le soumissionnaire ne pourra pas se prévaloir d'une mauvaise connaissance des lieux. Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement car la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile, et financièrement plus coûteuse, l'exécution des prestations. Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le mode de règlement choisi est le virement avec mandatement. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville de Draguignan Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

## **Date d'envoi du présent avis**

04 septembre 2025